

Deux Bretons manifestent pour une autre solution. Dix stations pour un plein. Pourquoi pas dix fournisseurs pour l'énergie ?

Et sur l'énergie, l'écart ne dépend pas que du fournisseur : **il dépend du moment où l'on signe, et de l'anticipation.** Une entreprise ou une copropriété peut acheter jusqu'à 24 mois à l'avance. Sobria est un cabinet indépendant en achat d'énergie, créé à Rennes en juillet 2026. **Payé par ses clients. Aucune commission de fournisseur, aucun partenariat fournisseur.**

C'est aussi une affaire de pouvoir d'achat : quand l'énergie coûte plus cher à l'entreprise ou à l'immeuble, le client le retrouve dans les prix, et le copropriétaire dans ses charges.



Gazole, prix hebdomadaire à la pompe en France, 2026, en euros par litre TTC. Source : DGE, fichier des prix.

Qui relit les conditions de sa banque ? Presque personne. Pour l'énergie, c'est par là que nous commençons : les conditions générales de vente, clause par clause, puis les factures, taxe par taxe.

L'heure du changement

Deux Bretons ont créé Sobria. Leur caractère et leur expérience font la différence sur un marché de l'énergie opaque.

Sur le carburant, personne n'a la main. Sur l'énergie d'une entreprise, trois leviers existent : la date d'achat, le contrat, la puissance souscrite.

Pouvoir d'achat : l'énergie qu'on ne voit pas

Le plein pèse sur le budget des ménages, et tout le monde le voit. L'énergie des entreprises et des immeubles pèse aussi sur eux, sans qu'ils le voient : dans le prix du pain, du repas, de la nuit d'hôtel ; dans les charges de copropriété.

En septembre 2026, les prix de l'énergie augmentent de 21,2 % sur un an, quand l'indice général augmente de 3,0 % (Insee, provisoire).

Quand une boulangerie-pâtisserie, un restaurant ou un atelier paie son énergie plus cher, il n'a que deux choix : **rogner sa marge ou monter ses prix**. Dans un immeuble, il n'y en a qu'un : les charges.

Sur le carburant, personne n'a la main. Sur cette énergie-là, on peut agir avant qu'elle n'arrive chez le consommateur.

QUI

Deux fondateurs

Sobria est un cabinet indépendant en achat d'énergie, créé à Rennes en juillet 2026 par Barnabé Crenn et Adrien Hervé-Pellissier.

RÉMUNÉRATION

0 commission

Aucune commission de fournisseur, aucun partenariat fournisseur.

TROIS ISSUES

Attendre · Optimiser · Consulter

Trois issues possibles : attendre, optimiser, consulter.

COPROPRIÉTÉS

Voter le prix de son énergie

Les copropriétés : personne ne vote le prix à la pompe ; une assemblée générale peut voter le prix de son énergie.

QUOI

Comprendre, choisir, suivre

Sobria aide ses clients à comprendre leurs factures, à choisir le moment d'acheter leur électricité et leur gaz, puis à suivre le contrat.

MÉTHODE

Le diagnostic d'abord

Un diagnostic des factures et du contrat avant toute consultation.

PARCOURS

Un autre modèle

Barnabé Crenn a dirigé auparavant un cabinet de courtage rémunéré par les fournisseurs. Il a changé de modèle.

MAIRIE PILOTE

Avant le 20 novembre

Un appel à une mairie pilote pour éprouver Sobria Consul sur un vrai patrimoine. Candidatures jusqu'au vendredi 20 novembre 2026.

Un premier article de presse : Bretagne Économique, 30 septembre 2026.

Vingt ans de marché, un cabinet fermé, un autre modèle

Pendant près de vingt ans, Barnabé Crenn a travaillé sur le marché de l'énergie : fournisseurs, contrats, négociations, appels d'offres. Il a dirigé son propre cabinet de courtage, rémunéré par les fournisseurs. Puis vient 2022. Ce que Barnabé Crenn retient de cette période, c'est moins le prix que la rémunération des intermédiaires.



« Avant la crise, dans notre activité, nous travaillions généralement avec 3 à 5 euros de marge par MWh. Lorsque les prix de l'électricité se sont envolés, j'ai vu des rémunérations monter jusqu'à 20 ou 30 euros par MWh. À côté d'une électricité devenue extrêmement chère, ces montants étaient beaucoup moins visibles pour le client. C'est là que je me suis dit : stop. »

BARNABÉ CRENN, COFONDATEUR DE SOBRIA

Il ferme son cabinet.

CE QUI NOUS DISTINGUE

Nos dossiers vont au fond : les factures, le contrat, les données réelles du site, les clauses de chaque offre. Un dossier complet, c'est ce qui permet de décider. Et quand l'échéance est proche, nous savons travailler dans l'urgence.

QUI PAIE

Le client, et lui seul

Sobria est payée par son client, en honoraires. Elle ne reçoit aucune commission d'un fournisseur et n'a aucun partenariat fournisseur. Un honoraire convenu avant la mission est dû quelle que soit la recommandation, y compris celle d'attendre. Il arrive que l'analyse des factures, faite avant toute consultation, révèle des erreurs de facturation dont la régularisation couvre le coût de la mission.

ÉTAPE 1

Le diagnostic d'abord

Elle vérifie le prix appliqué, les index, les puissances souscrites, l'acheminement, les frais annexes.

ÉTAPE 2

Trois issues

Attendre, optimiser le contrat en cours, ou consulter.

ÉTAPE 3

La consultation, si elle est utile

Une dizaine de fournisseurs lorsque le dossier le permet, fournisseur en place compris.

ÉTAPE 4

Le calendrier

Surveillance dès 18 mois avant l'échéance.

ÉTAPE 5

Après la signature

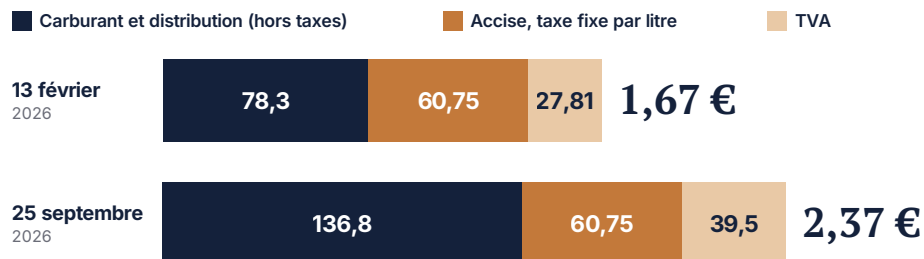
Contrôle du contrat final, puis de la première facture.

De janvier à septembre 2026, le gazole et l'électricité de gros ont pris la même hausse : +42 %. Un seul des deux a fait la une.

Le carburant est le prix que tout le monde suit. Sur la même période, le prix de gros de l'électricité a monté autant, après être passé par un creux bien plus profond, sans que le public le voie.

FIG. 1 Février → septembre : c'est le carburant qui a monté, pas la taxe fixe

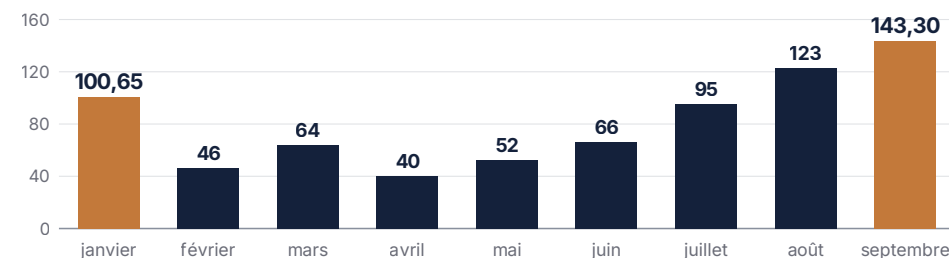
Un litre de gazole, en centimes



Source : DGEC, note hebdomadaire du 25/09/2026 et fichier des prix. TVA du 13 février et regroupement hors taxes : calcul.

FIG. 2 Électricité au comptant, mois par mois

Prix de gros, France, moyennes mensuelles 2026, en € par MWh



Source : Energy-Charts (Fraunhofer ISE).

Deux chiffres-repères

2,37 € le litre de gazole au 25 septembre 2026, après 2,38 € le 18 septembre, plus haut de la série hebdomadaire publiée par l'État depuis 2020.

143 €/MWh : prix de gros au comptant de l'électricité en France, en moyenne en septembre 2026, contre 61 €/MWh en moyenne sur 2025. C'est un prix de marché hors taxes, pas un prix de contrat.

Qui interviewer. Barnabé Crenn.

Personne ne vote le prix à la pompe. Une copropriété peut voter le prix de son énergie.

L'essence se paie au prix du jour, sans rien décider. Dans un immeuble, la loi permet à l'assemblée générale de donner mandat au syndic ou au conseil syndical de signer le contrat d'énergie, dans un budget maximum qu'elle fixe. Sobria propose d'y inscrire un prix plafond : **le contrat se signe quand le marché l'atteint. Nous n'avons trouvé aucun acteur qui propose publiquement ce vote.**

Dans un immeuble, il n'y a pas d'intermédiaire entre la facture et le ménage : le prix du gaz de la chaufferie arrive directement dans les charges de chaque copropriétaire.

APPEL AUX COPROPRIÉTAIRES

Nous cherchons des copropriétés qui ont le courage de reprendre la main sur leur coût énergétique.

Nous sommes d'abord allés voir les syndics. Aujourd'hui, nous nous adressons directement à vous : la décision appartient à l'assemblée générale. Demandez à votre conseil syndical quand se termine le contrat de gaz de l'immeuble, et à quel prix il achète. Puis mettez la question à l'ordre du jour.

Depuis le 1er juillet 2023, plus aucune copropriété n'est au tarif réglementé du gaz : chaque immeuble a un contrat de marché, avec une échéance.

— Ce que Consul veut montrer

Trois choses sur un même écran : la date de fin du contrat d'énergie de l'immeuble, les écarts relevés sur la facture, la part qui revient à chaque lot. Avec trois lecteurs : le gestionnaire, le conseil syndical, le copropriétaire.

APPEL À UNE MAIRIE PILOTE

Sobria cherche une commune pour éprouver Consul sur un vrai patrimoine

Le besoin, dit franchement. Consul, notre plateforme de suivi énergétique, n'a tourné jusqu'ici que sur des données de démonstration. Nous avons besoin d'une commune qui accepte de l'éprouver sur ses bâtiments, son éclairage public et ses vraies factures.

Candidatures jusqu'au vendredi 20 novembre 2026, à contact@sobria.pro.

— Ce que la commune obtient

- Un état des lieux : bâtiments, compteurs, contrats, échéances, éclairage public.
- Un contrôle de ses factures.
- Pour les bâtiments de 1 000 m² et plus, un projet de déclaration préparé à partir des factures, que la commune vérifie avant de le déposer elle-même sur OPERAT.
- Une note pour le conseil municipal et une restitution écrite, que la commune partage avec qui elle veut.

Le test ne touche à aucun contrat de fourniture : la commune reste dans son groupement et dans ses marchés en cours.

Rien d'autre : ni paiement, ni exclusivité, ni engagement d'achat.

Les fondateurs

Ils étaient voisins de bureau il y a dix ans. Aujourd'hui, ils sont associés.



Barnabé Crenn, cofondateur. Il apporte à Sobria l'expérience de vingt années passées à acheter, négocier et observer le marché de l'énergie. Il a dirigé son propre cabinet de courtage, rémunéré par les fournisseurs, avant de le fermer et de changer de modèle. Chez lui, **le côté humain accompagne toujours le métier** : il a fondé Haroz pour aider les enfants.



Adrien Hervé-Pellissier, cofondateur. Entrepreneur plein d'imagination, il trouve des solutions là où d'autres s'arrêtent au plus simple. Il apporte à Sobria le développement commercial et la volonté de transformer cette expertise en outils compréhensibles pour les dirigeants.

« Pendant longtemps, j'ai travaillé dans un système où le fournisseur rémunérait l'intermédiaire. Avec Adrien, nous avons décidé d'inverser la logique : celui que nous conseillons est celui qui nous rémunère. À partir de là, nous pouvons réellement nous asseoir du même côté de la table que l'entreprise. »

BARNABÉ CRENN, COFONDATEUR DE SOBRIA

Dans la presse

Bretagne Économique, 30 septembre 2026 : « Sur un marché sous haute tension, Sobria réinvente le métier de conseil en énergie ».

<https://www.bretagne-economique.com/actualites/sur-un-marche-sous-haute-tension-sobria-reinvente-le-metier-de-conseil-en-energie/>

Le titre est celui du journal.

Nos recommandations sont signées. Nom, prénom, signature : celui qui vous conseille s'engage sur ce qu'il écrit.



À propos de Sobria

Sobria est un cabinet indépendant en achat d'énergie basé à Rennes. Il accompagne les PME, industriels, entreprises multi-sites, professionnels et copropriétés : analyse des factures et des consommations, optimisation des contrats, surveillance des marchés, consultation des fournisseurs, suivi dans la durée.

Contact presse

Barnabé Crenn, cofondateur · Adrien Hervé-Pellissier, cofondateur

contact@sobria.pro · 02 30 96 46 45 · sobria.pro

Les chiffres et leurs sources

Chiffres arrêtés au 30 septembre 2026. « Calcul » : opération faite par nous sur la source citée.

CHIFFRE	PÉRIODE	SOURCE	URL
Gazole 2,3706 €/L ; décomposition 108,3 + 28,5 + 60,75 + 39,5 c ; taxes 42 % (53 % le 13/02 : 1,6686 €/L) ; accise déduite par calcul	25/09/2026	DGEC, note hebdomadaire	https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/NPG-2026.09.25.pdf
Gazole, moyennes mensuelles : 1,6344 puis 2,3255 €/L (provisoire), +42 % (calcul)	janvier et septembre 2026	DGEC, même note	même URL
Gazole hebdomadaire : 1,5895 (02/01) ; 1,7009 (27/02) ; 1,9525 (06/03) ; 2,3139 (10/04) ; 1,8630 (03/07) ; 2,2571 (04/09) ; 2,2907 (11/09) ; 2,3834 (18/09, plus haut de la série) ; écarts en centimes : calcul	2026 ; série depuis 2020	DGEC, fichier des prix	https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Prix%20HTT%20et%20TTC%20depuis%20janvier%202020_0.xlsx
Électricité au comptant, France : 100,65 ; 46,02 ; 63,85 ; 39,80 ; 52,20 ; 66,07 ; 95,23 ; 122,80 ; 143,30 €/MWh ; +42 % et rapport de 1 à 3,6 (calcul) ; -41,39 (01/05) ; 216,33 (14/09) ; 61,07 sur 2025 (calcul)	janvier à septembre 2026 ; 2025	Energy-Charts (Fraunhofer ISE)	https://api.energy-charts.info/price?bzn=FR&start=2026-01-01&end=2026-09-30
Indice général +3,0 %, énergie +21,2 % sur un an (provisoire)	septembre 2026	Insee	https://www.insee.fr/fr/statistiques/9056956
Fin des tarifs réglementés du gaz pour toutes les copropriétés	01/07/2023	Médiateur national de l'énergie	https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/ma-copropriete-est-elle-concernee-par-la-disparition-des-tarifs-reglementes-de-gaz-naturel/
Accès en ligne aux contrats de la copropriété	décret de 2019	Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038501555/
Seuil de 1 000 m² (bâtiments tertiaires)	en vigueur	Ministère de la Transition écologique	https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/eco-energie-tertiaire-eet